



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet du préfet
Service interministériel
de défense et de protection civile

Tél. : 02 51 36 71 92

Mail : pref-defense-protection-civile@vendee.gouv.fr

Préfecture de la Vendée
Direction des sécurités

La Roche-sur-Yon, le 19 juin 2025

**MESSAGE D'ALERTE SUR LA MISE EN VIGILANCE
DE **NIVEAU ORANGE** POUR LA CANICULE**

Expéditeur : le préfet de la Vendée

Destinataires : pour action

DDETS	Conseil départemental	DT ARS	Sous-préfectures	SDIS	Maires
SAMU 85	DDTM	DDPP	DSDEN		

Destinataires : pour information

Préfet de zone	COGIC	Ministère de la Santé et de la Prévention	Météo-France	ARS
DDPN	Gendarmerie	SNCF	Presse	

Le préfet de la Vendée, au vu des informations transmises par Météo-France, décide l'état d'alerte météorologique de niveau **ORANGE** pour les températures caniculaires attendues les prochains jours. Il convient d'être vigilant et de se tenir informé de l'évolution météorologique.

De plus, sur la base des informations de l'Agence Nationale de Santé Publique, qui indiquent le dépassement des seuils bio-météorologiques du vendredi 20 juin 2025 au samedi 21 juin 2025, et sur instruction du ministre de la Santé, le niveau 3 du plan de gestion d'une canicule est déclenché à compter du vendredi 20 juin 2025 à 12h00 dans le département de la Vendée.

Type de phénomène :

Episode caniculaire de niveau orange

Début du phénomène le vendredi 20 juin 2025 à 12h00 se prolongeant jusqu'au samedi 21 juin 2025 à minuit.

Situation actuelle :

Ce jeudi 19 juin 2025 après midi : températures maximales comprises entre 32 et 34 degrés et très au-dessus des valeurs de saison.

Évolution prévue :

Pour la nuit prochaine les températures minimales seront comprises entre 20 et 23 degrés se situant au-dessus des valeurs normalement observées à cette période de l'année.

Pour la journée de demain, vendredi 20 juin 2025, les températures maximales atteindront 36 degrés (32 degrés sur le littoral sud Vendée).

Dans la nuit du vendredi 20 au samedi 21 juin 2025, les températures minimales seront comprises entre 21 et 24 degrés.

Pour la journée du samedi 21 juin 2025, les températures caniculaires persisteront : elles seront comprises entre 36 à 38 degrés (33 degrés attendus sur le littoral sud Vendée).

Une baisse des températures est attendue dans la nuit du samedi 21 juin au dimanche 22 juin 2025 avec des températures minimales entre 16 et 18 degrés.

Pour la journée de dimanche 22 juin 2025, les températures resteront néanmoins élevées car comprises entre 29 et 31 degrés (25 à 27 degrés sur la bordure littorale).

Consignes aux maires :

Avant le début de la période à risque (le vendredi 20 juin 2025 à 12h00), les maires prendront toutes mesures permettant d'assurer l'information, la protection et le soutien de leur population conformément à leur plan communal de sauvegarde (PCS) au regard du risque annoncé, notamment en direction des personnes les plus exposées à ce risque.

Les maires sont invités à se tenir au courant de l'évolution de la situation et à prendre les précautions d'usage.

Des indications peuvent leur être apportées par la préfecture (SIDPC) : 02.51.36.71.92 ou auprès du répondeur de Météo-France au 05.67.22.95.00 ou sur les sites internet www.vendee.gouv.fr et <https://vigilance.meteofrance.fr>

Conséquences possibles

- Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.
- Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, et les personnes isolées.
- Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur.
- Veillez aussi sur les enfants.
- Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

Conseils de comportement

- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie.
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez les dans un endroit frais.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour.
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.
- Buvez beaucoup d'eau plusieurs fois par jour si vous êtes un adulte ou un enfant, et environ 1.5 litre d'eau par jour si vous êtes une personne âgée et mangez normalement.
- Continuez à manger normalement.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h).
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.
- Limitez vos activités physiques.

Le préfet,
pour le préfet,
le directeur des sécurités,

Cyril ROUGIER